

BRC/loP – Global Standard for Packaging and Packaging Materials – Issue 4 (Février 2011)

BRC (British Retail Consortium) / IoP (The Packaging Society)

Le référentiel BRC a été développé par le British Retail Consortium, en collaboration avec L'Institute of Packaging (The Packaging Society) afin de donner aux distributeurs et aux producteurs agroalimentaires des garanties en matière d'hygiène de la production de leurs emballages.

De nombreux industriels de l'emballage et de l'agroalimentaire ainsi que des distributeurs et des organisations professionnelles ont participé à la rédaction du référentiel paru le 17 octobre 2001. Une deuxième version est parue le 31 août 2004, la troisième édition est datée de janvier 2008. La 4ème version datée de Février 2011 est applicable depuis le 1er juillet 2011.

Le référentiel est intitulé « Norme Mondiale pour les emballages et matériaux d'emballages ». La certification BRC/loP est reconnue par la majorité des distributeurs anglais, qui exigent l'obtention de la certification de la part de leurs fournisseurs d'emballages.

L'objectif premier de la certification est de garantir la protection du consommateur en fournissant une base commune pour l'évaluation des entreprises fournisseurs d'emballages pour l'industrie agroalimentaire.

Le référentiel comprend des exigences en matière de sécurité sanitaire des emballages sous la forme d'un système d'analyse des dangers, la mise en place d'un système de management ainsi que des critères d'hygiène à mettre en place sur le site de production. Les exigences requises sont décrites dans les 6 chapitres suivants :

1. Engagement de la direction et amélioration continue
2. Système de management des dangers et des risques
3. Système de management technique
4. Exigences relatives au site de fabrication
5. Maîtrise des produits et des procédés
6. Personnel

8 exigences parmi l'ensemble sont considérées comme fondamentales (Engagement de la direction, audits internes, spécifications des produits, traçabilité, entretien et nettoyage, maîtrise des procédés, formation et compétence du personnel). Une non conformité à l'une de ces 8 exigences conduit au retrait de la certification.

Le référentiel a été rédigé de façon à pouvoir faire l'objet d'une évaluation par tierce partie donnant lieu à l'obtention d'un certificat. Les organismes certificateurs doivent être accrédités selon le référentiel EN 45011 par un organisme national (tel que le COFRAC pour la France ou l'UKAS pour la Grande-Bretagne), et être reconnu par le BRC (Liste des organismes certificateurs qualifiés pour délivrer le certificat BRC/loP)

L'évaluation comprend une évaluation initiale documentaire et sur site, suivie d'audits réguliers dont la fréquence, de 6 ou 12 mois, est déterminée en fonction des non-conformités constatées lors des audits. Trois niveaux de non-conformités sont prévus par le référentiel : critique, majeur ou mineur.

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Contact alimentaire: la bibliothèque thématique

Lien(s) externe(s): (0):